

## LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET LE LOGEMENT

- La population augmente régulièrement depuis plus de 35 ans, ceci à un rythme plus élevé que celui du département de l'Oise, et se caractérise par son rajeunissement. La croissance s'est généralisée à l'ensemble des communes du Pays des Sources.

- Les logements sont pour la plupart de grande taille, principalement en accession à la propriété. Le déficit en logements plus petits couplé au déficit de logement locatif pourrait à terme poser un problème pour l'installation ou le maintien de jeunes ménages sur le territoire.

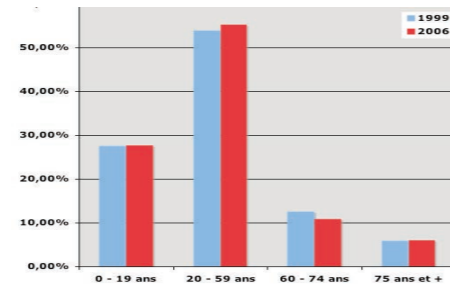
- Les projections démographiques communales à l'horizon 2020 montrent une volonté de poursuivre cette croissance, au regard des nombreuses disponibilités foncières et des scénarios retenus dans les documents d'urbanisme communaux.

### Les principaux enjeux

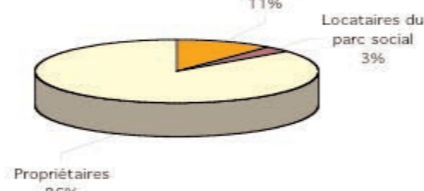
Arrêter un scénario de croissance démographique à l'horizon 2020-2030 visant à une répartition appropriée des habitants et à un usage plus économe de l'espace. Tendre vers une plus grande diversification de l'offre de logements afin de répondre plus facilement aux différents besoins actuels et futurs. Définir les outils à mobiliser pour mieux encadrer le développement urbain.

Evolution de la population						
Population en 1990	Taux de variation annuel moyen 90/99	Population en 1999	Taux de variation annuel moyen 99/04	Population en 2006	Taux de variation annuel moyen 99/15	Population souhaitée en 2020
16903	1,16%	18748	1,07%	20203	2,11%	25121

Structures par âges de la population totale en 1999 et 2006



Statut d'occupation des résidences principales en 2006



## LES ACTIVITES ECONOMIQUES ET L'EMPLOI

- L'économie du Pays des Sources repose essentiellement sur le secteur de l'industrie et du tertiaire avec une forte proportion d'emplois ouvriers et employés offerts. Plus d'un actif sur deux habitant le territoire sont eux-mêmes ouvriers ou employés, même si cette part tend à baisser au profit des professions intermédiaires. La structure économique reste fragile face au recul constaté de l'emploi industriel sur un territoire dépendant de gros employeurs dans ce domaine d'activités, et face aux nombreux sites concurrents des territoires voisins.

- Les pôles d'emplois du territoire sont concentrés sur les deux chefs-lieux de canton, mais ce sont les pôles de Compiègne et de Noyon qui attirent le plus d'actifs. Cette situation induit de nombreux déplacements et renforce la dépendance à l'emploi vis-à-vis de pôles extérieurs.

- L'agriculture est encore bien présente et tient un rôle essentiel dans la gestion des paysages, mais la diversité de la production tend à diminuer (notamment en ce qui concerne l'élevage).

### Les principaux enjeux

Se positionner sur l'acceptation ou non d'une dépendance du Pays des Sources vis-à-vis des grands pôles d'emplois externes au territoire permettra de définir les besoins en terme de transports et d'équipements et de savoir quelle stratégie économique mettre en place à l'échelle du territoire. La question de la pérennité des activités agricoles existantes apparaît également comme un enjeu majeur.

CCPS 2006		Emplois offerts par secteur d'activités 2006	
Emplois offerts	5309	Agriculture	8,7%
Actifs résidents sur le territoire	9912	Industrie	31,5%
Taux de chômage	8,87%	Construction	8,9%
		Tertiaire	40,3%
		Commerces	8,4%

Lieu d'emploi des actifs



## DEMARCHE ET CALENDRIER

Trois étapes sont utiles à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale :

- 1 - Le **diagnostic** qui sera validé en été 2010.
- 2 - L'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (P.A.D.D.) à partir de septembre 2010.
- 3 - Le **projet de SCOT** pour arrêter par le conseil communautaire, qui formalisera l'ensemble des orientations et des actions à entreprendre.

### PROCESSUS DE L'ETAPE 2 : Le P.A.D.D.

- Travaux du comité de pilotage.....
- Mise en forme du P.A.D.D. ....
- Concertation en commissions thématiques.....
- Consultation des communes par secteurs de vie.....
- Débat au sein du conseil communautaire.....
- Concertation auprès des habitants.....

De  
Septembre  
2010 à Juin  
2011



Lettre d'information  
du schéma de cohérence  
territoriale de la CCPS  
N°2 sur 4  
Juin 2010

INFOS

# Elaborer ensemble notre projet de développement.

La Communauté de Communes du Pays des Sources a engagé les études nécessaires à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Les réflexions menées jusqu'alors montrent la diversité des problématiques à prendre en compte. Pour autant, la mise en place d'un SCOT est une occasion rare pour construire ensemble notre avenir et éviter de subir un développement mal maîtrisé.

La réalisation de la phase diagnostic du SCOT s'est déroulée à partir d'une large concertation auprès des communes, de leurs groupements et des partenaires de l'aménagement. Elle a mis en évidence la particularité du positionnement du Pays des Sources à l'échelle régionale mais aussi les handicaps de son organisation territoriale actuelle. C'est pourquoi il semble opportun aujourd'hui de nous mobiliser et de travailler ensemble autour d'un projet d'aménagement et de développement partagé, porteur de nos volontés et de nos valeurs.

L'état des lieux précis et actualisé du Pays des Sources qui est présenté dans le rapport de diagnostic diffusé à partir de septembre 2010, met en évidence les enjeux que nous devons relever en matière d'habitat, d'équipements, d'économie, de transports et de déplacements, d'environnement et de paysage.

Les prochains mois seront consacrés à l'élaboration de notre projet d'aménagement et de développement durable et à la définition des orientations d'aménagement que nous souhaitons développer. De nouvelles rencontres sont prévues, pour confronter les opinions et débattre des perspectives qui s'offrent à nous.

Construire un véritable projet pour le Pays des Sources est le meilleur moyen d'affirmer notre territoire, et notre volonté de voir ses habitants y vivre mieux, y vivre bien.

René MAHET

Président de la Communauté de Communes  
du Pays des Sources



